

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 04194 Numéro SIREN : 582 041 943 Nom ou dénomination : PERNOD RICARD

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2021 sous le numéro de dépôt 143694

COMPTES SOCIAUX DE PERNOD RICARD SA

7.1	COMPTE DE RÉSULTAT DE PERNOD RICARD SA	246	7.5	ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE PERNOD RICARD SA	251
	Pour les exercices clos aux 30 juin 2020 et 30 juin 2021	246	7.6	AUTRES ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉTATS FINANCIERS	263
7.2	BILAN DE PERNOD RICARD SA	247		Dépenses et charges visées à l'article 223 quater du CGI	263
	Pour les exercices clos aux 30 juin 2020 et 30 juin 2021	247		Délais de paiement fournisseurs	263
7.3	TABLEAU DE FINANCEMENT DE PERNOD RICARD SA	249		Délais de paiement créances clients	264
	Pour les exercices clos aux 30 juin 2020 et 30 juin 2021	249	7.7	RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	265
	Notice sur la présentation du tableau de financement	249	7.8	RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	265
7.4	ANALYSE DU RÉSULTAT ET BILAN DE PERNOD RICARD SA	250	7.9	INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES	266
7.4.1	Relations Société Mère-filiales	250	7.10	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	267
7.4.2	Résultat et bilan au 30 juin 2021	250	7.11	RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	270

7.1 Compte de résultat de Pernod Ricard SA

Pour les exercices clos aux 30 juin 2020 et 30 juin 2021

En milliers d'euros	30.06.2020	30.06.2021
Chiffre d'affaires	204 800	288 181
Redevances	17 214	18 793
Autres produits	1 449	155
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 328	11 401
PRODUITS D'EXPLOITATION	239 791	318 530
Achats non stockés et services extérieurs	(178 100)	(246 695)
Impôts, taxes et versements assimilés	(5 731)	(7 925)
Charges de personnel	(87 057)	(117 682)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(24 913)	(29 476)
Autres charges	(4 504)	(4 626)
CHARGES D'EXPLOITATION	(300 305)	(406 404)
Résultat d'exploitation avant opérations financières	(60 514)	(87 874)
Produits de participations	1 296 840	887 716
Intérêts et produits assimilés	206 472	71 878
Reprises sur provisions et transferts de charges	325 997	241 982
Différences positives de change	70 042	254 816
PRODUITS FINANCIERS	1 899 351	1 456 392
Dotations aux provisions	(266 880)	(232 989)
Intérêts et charges assimilés	(391 945)	(219 485)
Différences négatives de change	(100 843)	(277 951)
CHARGES FINANCIÈRES	(759 668)	(730 425)
Résultat financier	1 139 683	725 967
Résultat courant	1 079 169	638 093
Résultat exceptionnel	(64 563)	(111 456)
Résultat avant impôts	1 014 605	526 637
Impôt sur les bénéfices	163 349	130 649
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 177 954	657 286

7.2 Bilan de Pernod Ricard SA

Pour les exercices clos aux 30 juin 2020 et 30 juin 2021

Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur nette 30.06.2020	Valeur brute 30.06.2021	Amortissements et provisions	Valeur nette 30.06.2021	Notes
Concessions, brevets et licences	27 933	33 770	(5 419)	28 351	
Autres immobilisations incorporelles	12 557	78 466	(51 760)	26 706	
Avances et acomptes	16 430	20 417	-	20 417	
Immobilisations incorporelles	56 920	132 653	(57 179)	75 474	2
Terrains	485	485	-	485	
Constructions	25 021	35 102	(3 871)	31 231	
Installations techniques	288	860	(235)	625	
Autres immobilisations corporelles	14 835	34 555	(12 769)	21 786	
Avances et acomptes	21 478	867	-	867	
Immobilisations corporelles	62 107	71 869	(16 875)	54 994	
Participations	12 773 561	13 125 335	(172 016)	12 953 319	3
Créances rattachées à des participations	257 055	53 536	-	53 536	3 et 4
Autres immobilisations financières	566 112	9 248	-	9 248	3 et 4
Immobilisations financières	13 596 729	13 188 119	(172 016)	13 016 103	3
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	13 715 755	13 392 641	(246 070)	13 146 571	
Avances et acomptes versés sur commandes	225	565	-	565	4
Créances clients et comptes rattachés	273 788	338 459	(6 127)	332 332	
Autres créances	1 921 251	1 036 227	(3 003)	1 033 224	
Créances	2 195 040	1 374 686	(9 130)	1 365 556	4
Valeurs mobilières de placement	113 187	126 686	-	126 686	5
Disponibilités	630 753	93 029	-	93 029	
Charges constatées d'avance	2 433	6 218	-	6 218	6
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 941 638	1 601 184	(9 130)	1 592 054	
Primes de remboursement des obligations	28 745	24 420	-	24 420	6
Écart de conversion – Actif	552 960	182 637	-	182 637	6
TOTAL DE L'ACTIF	17 239 098	15 200 882	(255 200)	14 945 682	

Passif

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2020	30.06.2021	Notes
Capital	411 403	405 909	7
Primes d'émission, de fusion et d'apport	3 039 030	3 039 030	
Réserves légales	41 140	41 140	
Réserves réglementées	179 559	179 559	
Autres réserves	195 013	-	
Réserves	415 712	220 699	
Report à nouveau	1 768 851	1 928 778	
Résultat de l'exercice	1 177 954	657 286	
Acompte sur dividendes en attente d'affectation	(307 595)	(346 984)	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	6 505 355	5 904 718	8
Provisions pour risques et charges	437 635	415 339	9
Emprunts obligataires	9 325 470	7 205 692	4 et 12
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	4 et 13
Emprunts et dettes financières diverses	476	80	4
Dettes financières	9 325 946	7 205 772	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 483	148 218	
Dettes fiscales et sociales	35 913	62 721	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	
Autres dettes	348 628	1 065 925	
Dettes d'exploitation	480 024	1 276 864	4
Produits constatés d'avance	21 719	18 989	4 et 10
TOTAL DES DETTES	9 827 689	8 501 625	
Écart de conversion – Passif	468 419	124 000	10
TOTAL DU PASSIF	17 239 098	14 945 682	

7.3 Tableau de financement de Pernod Ricard SA

Pour les exercices clos aux 30 juin 2020 et 30 juin 2021

En milliers d'euros	30.06.2020	30.06.2021
Opérations d'exploitation		
Résultat net	1 177 954	657 286
Dotations nettes aux provisions et amortissements sur immobilisations	39 543	50 064
Variation des provisions	(91 095)	(23 088)
Moins-value/plus-value sur cession d'immobilisations et autres éléments	0	6 495
Capacité d'autofinancement	1 126 402	690 757
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement	44 572	392 715
Variation de l'endettement issu des opérations d'exploitation	1 170 974	1 083 472
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations non financières (nettes des cessions)	(26 376)	(33 297)
Acquisitions d'immobilisations financières (nettes des cessions)	(780 775)	21 368
Variation de l'endettement issu des opérations d'investissement	(807 151)	(11 929)
Opérations de financement		
Émission obligataire à moyen et à long terme	1 648 197	(1 455 510)
Emprunts et dettes financières à moyen et à long terme	(14 202)	4 325
Autres variations en capital	-	-
Dividendes versés	(820 102)	(733 370)
Variation de l'endettement issu des opérations de financement	813 893	(2 184 555)
Variation de l'endettement net à court terme	1 177 715	(1 113 012)
ENDETTEMENT NET À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE À COURT TERME	(575 610)	602 104
ENDETTEMENT NET À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE À COURT TERME	602 104	(510 908)

Notice sur la présentation du tableau de financement

La variation de l'endettement net se compose de la variation des emprunts, des dettes financières et de la trésorerie.
L'endettement net se décompose comme suit :

En milliers d'euros	30.06.2020	30.06.2021
Emprunts et dettes financières	(475)	(80)
Emprunts obligataires	(726 658)	(62 390)
Compte-courant intra-groupe	585 297	(668 152)
Valeurs mobilières de placement	113 187	126 686
Disponibilités	630 753	93 029
ENDETTEMENT NET À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE À COURT TERME	602 104	(510 908)
Emprunts obligataires	(8 598 812)	(7 143 302)
Emprunts et dettes financières	28 745	24 420
Emprunt intra-groupe	-	-
ENDETTEMENT NET À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE À MOYEN ET À LONG TERME	(8 570 067)	(7 118 882)
ENDETTEMENT NET TOTAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(7 967 963)	(7 629 790)

7.4 Analyse du résultat et bilan de Pernod Ricard SA

7.4.1 Relations Société Mère-filiales

Pernod Ricard SA, Société Mère du Groupe, a pour rôle essentiel d'assurer les missions d'intérêt général et de coordination dans les domaines de la stratégie, du contrôle financier des filiales, de la croissance externe, du marketing, du développement, de la recherche, des relations humaines et de la communication. Les relations entre Pernod Ricard SA et ses filiales consistent essentiellement en des facturations de redevances pour l'exploitation des marques dont Pernod Ricard SA est propriétaire, en des facturations diverses et en l'encaissement de dividendes.

7.4.2 Résultat et bilan au 30 juin 2021

Analyse du compte de résultat de l'exercice 2020/21

Les produits d'exploitation représentent un montant de 319 millions d'euros au 30 juin 2021 soit une augmentation par rapport au 30 juin 2020 de 79 millions d'euros, qui provient principalement d'une augmentation du chiffre d'affaires pour 83 millions d'euros (cf Note 17 - *Produits d'exploitation*).

Le montant des charges d'exploitation au 30 juin 2021 est de (406) millions d'euros contre (300) millions d'euros sur l'exercice précédent soit une augmentation des charges de 106 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation s'élève à (88) millions d'euros au 30 juin 2021, en diminution de (28) millions d'euros en comparaison du résultat d'exploitation au 30 juin 2020.

Le montant du résultat financier est de 726 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 1 140 millions d'euros au 30 juin 2020 soit une diminution de (414) millions d'euros (cf Note 18 - *Charges et produits financiers*).

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2021 représente une charge de (111) millions d'euros.

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat de l'entité Pernod Ricard SA.

Enfin, le poste impôt sur les bénéfices est constitué d'un produit d'impôt de 131 millions d'euros lié aux effets de l'intégration fiscale sur la période 2020/21.

Par conséquent, le résultat net de l'exercice 2020/21 est bénéficiaire de 657 millions d'euros.

Analyse du bilan de l'exercice 2020/21

À l'actif

Le total des actifs immobilisés nets s'élève à 13 147 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 13 716 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de (569) millions d'euros. Les principales variations observées sont les suivantes :

- l'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles pour 11 millions d'euros ;
- la diminution des immobilisations financières pour (580) millions d'euros (cf Note 3 - *Immobilisations financières*).

Les actifs circulants s'élèvent à 1 592 millions d'euros soit une diminution de (1 349) millions d'euros en comparaison du 30 juin 2020.

Les comptes de régularisation d'actif, d'un montant de 207 millions d'euros, sont constitués des postes Écart de conversion actif et Primes de remboursement des obligations.

Au passif

Les capitaux propres s'élèvent à 5 905 millions d'euros au 30 juin 2021, contre 6 505 millions d'euros au 30 juin 2020. Les principaux mouvements de la période sont :

- le résultat bénéficiaire de 657 millions d'euros ;
- le versement du solde du dividende de l'exercice 2019/20 pour 386 millions d'euros ;
- le versement d'un acompte sur dividende de 1,33 euro par action au titre de l'exercice 2020/21, soit un montant de 347 millions d'euros. Cet acompte a été mis en paiement le 9 juillet 2021.

Le montant des provisions pour risques et charges est de 415 millions d'euros, en diminution de (22) millions d'euros.

Au cours de la période, les dettes financières baissent de (2 120) millions d'euros. Cela est principalement dû :

- au remboursement d'emprunts obligataires pour un montant de 2 201 millions de dollars (équivalent à 1 966 millions d'euros) ;
- à la variation du poste intérêts courus de 38 millions d'euros ;
- à l'effet de change sur les dettes en dollars de 115 millions d'euros.

Les dettes d'exploitation et produits constatés d'avance s'élèvent à 1 296 millions d'euros soit une augmentation de 794 millions d'euros qui s'explique principalement par :

- l'augmentation des comptes fournisseurs de 53 millions d'euros et des dettes fiscales et sociales de 27 millions d'euros ;
- la variation des dettes diverses dont 667 millions d'euros du compte courant intragroupe et 39 millions d'euros du compte dividendes à payer.

Le compte de régularisation passif d'un montant de 124 millions d'euros au 30 juin 2021 est constitué du poste écart de conversion passif en diminution de (344) millions d'euros par rapport au 30 juin 2020.

7.5 Annexe aux comptes sociaux de Pernod Ricard SA

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES

Note 1	Règles et méthodes comptables	252	Note 13	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258
Note 2	Immobilisations incorporelles et corporelles	253	Note 14	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	258
Note 3	Immobilisations financières	254	Note 15	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	259
Note 4	États des échéances des créances et des dettes	254	Note 16	Rémunérations	259
Note 5	Valeurs mobilières de placement	255	Note 17	Produits d'exploitation	259
Note 6	Comptes de régularisation actif	255	Note 18	Charges et produits financiers	259
Note 7	Composition du capital social	255	Note 19	Charges et produits exceptionnels	260
Note 8	Capitaux propres	256	Note 20	Engagements hors bilan	260
Note 9	Provisions	256	Note 21	Effectif moyen au 30 juin 2021	261
Note 10	Comptes de régularisation passif	257	Note 22	Tableau des filiales et participations au 30 juin 2021	262
Note 11	Produits à recevoir et charges à payer	257	Note 23	Crédit d'impôt	263
Note 12	Emprunts obligataires	258	Note 24	Événements post-clôture	263

Pernod Ricard SA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son siège au 5, cours Paul Ricard à Paris VIII^e arrondissement et est cotée sur Euronext.

Le total du bilan de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élève à 14 945 682 milliers d'euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 657 286 milliers d'euros. L'exercice a une durée de 12 mois du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Note 1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux règles et principes comptables selon les dispositions du Plan comptable général, qui s'appliquent d'après le Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et de l'ensemble des règles ayant été modifiées par la suite. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivante :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ; et
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon les cas, du coût historique.

1. Immobilisations incorporelles

Les marques dégagées à l'occasion de la fusion entre les sociétés Pernod et Ricard en 1975 et lors de fusions ultérieures constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont valorisées au coût d'acquisition et les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie.

Dans le cadre de sa transformation digitale, Pernod Ricard a développé des outils permettant l'exploitation de données générées par les différentes activités du Groupe. Cette production d'algorithmes entre dans le champ de la réglementation comptable des immobilisations incorporelles générées en interne. Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à compter de la date à laquelle la faisabilité technique a été démontrée et que les moyens humains et matériels sont suffisants pour produire ces outils. Le montant comptabilisé en immobilisations incorporelles relatives à ces projets est, sur l'année 2020/21, de 5,7 millions d'euros. La durée d'amortissement est de cinq ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) et les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions : entre vingt et cinquante ans (linéaire) ;
- agencements et aménagements des constructions : dix ans (linéaire) ;
- matériel : cinq ans (linéaire) ;
- mobilier, matériel de bureau : dix ans (linéaire) ou quatre ans (dégressif).

3. Immobilisations financières

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'entrée de ces titres, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence et est comptabilisée en résultat financier.

Pernod Ricard a recours essentiellement à deux méthodes pour estimer la valeur d'utilité de ses titres de participation :

- la valeur d'entreprise des principaux titres est estimée sur la base de l'estimation la plus récente de la valeur de l'actif net réévalué, en identifiant notamment les plus-values latentes sur les actifs détenus par les filiales, telles que les marques. L'actif net réévalué de ces entités est estimé sur la base de méthodes

telles que les flux de trésorerie futurs actualisés. La durée de projection des flux de trésorerie permet de refléter les caractéristiques des marques du Groupe et de leurs actifs de production. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels, extrapolés sur les années suivantes en faisant converger progressivement la croissance de la dernière année du plan par marque et par marché vers le taux de croissance à l'infini. Le calcul prend en compte une valeur terminale correspondant à la capitalisation des flux de trésorerie générés la dernière année de prévision,

- pour les autres titres de participation, la valeur d'utilité est estimée sur base de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent.

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

5. Valeurs mobilières de placement (VMP)

Ce poste inclut les actions propres acquises dans le cadre de la mise en place de plans de *stock-options* et d'attribution d'actions de performance, affectées dès l'origine.

Un passif est constitué lorsque l'exercice des plans liés aux valeurs mobilières de placement est probable. Pour les autres valeurs mobilières de placement, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le prix d'achat est supérieur au cours de Bourse.

6. Emprunts obligataires

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

7. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au Règlement du Comité de réglementation comptable 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs.

Ce règlement prévoit qu'un passif soit comptabilisé lorsque l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

8. Engagements de retraite et assimilés

La Société applique depuis l'exercice clos au 30 juin 2014 l'option prévue par la recommandation 2013-02 qui prévoit de comptabiliser la totalité des engagements de retraite et assimilés au bilan. La provision au titre de l'engagement de retraite et assimilés représente 63 millions d'euros au 30 juin 2021.

9. Conversion des dettes et créances en devises étrangères

La conversion des dettes, créances et disponibilités en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes, créances et disponibilités libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes latentes après prise en compte des éventuelles neutralisations d'opérations faisant l'objet d'une couverture de change.

Pernod Ricard dispose de plusieurs relations de couverture et réalise une position globale de change pour les instruments de couvertures et les éléments couverts ne rentrant pas dans une relation de couverture afin de calculer la provision pour risque de change.

10. Instruments financiers à terme

Les différences résultant des variations de valeur des instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont enregistrées en résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges de l'élément couvert.

11. Impôt sur les bénéfices

Pernod Ricard SA bénéficie du régime d'intégration fiscale défini par la loi du 31 décembre 1987. Ce régime permet, sous certaines conditions, de compenser les résultats fiscaux des sociétés bénéficiaires par les déficits des autres sociétés. Le régime applicable est celui défini aux articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

Chaque société du groupe fiscal calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Le résultat de l'intégration fiscale est compris dans les comptes de Pernod Ricard SA.

12. Parties liées

La majorité des transactions avec les parties liées sont réalisées avec des filiales détenues directement ou indirectement.

Note 2 Immobilisations incorporelles et corporelles

1. Valeur brute

<i>En milliers d'euros</i>	Au 30.06.2020	Acquisitions	Cessions/sorties	Au 30.06.2021
Marques	32 473	-	-	32 473
Frais de marque	870	1 408	(981)	1 297
Logiciels	58 319	23 744	(3 596)	78 467
Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles	16 429	29 383	(25 396)	20 416
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108 091	54 535	(29 973)	132 653
Terrains	485	-	-	485
Constructions	27 465	7 637	-	35 102
Installations techniques	826	693	(659)	860
Autres immobilisations corporelles	33 971	16 439	(15 855)	34 555
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	21 478	3 745	(24 356)	867
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 225	28 514	(40 870)	71 869

2. Amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	Au 30.06.2020	Dotations	Reprises	Au 30.06.2021
Marques	(5 088)	-	-	(5 088)
Frais de marque	(322)	(73)	64	(331)
Logiciels	(45 761)	(9 544)	3 545	(51 760)
TOTAL AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(51 171)	(9 617)	3 609	(57 179)
Terrains	-	-	-	-
Constructions	(2 443)	(1 428)	-	(3 871)
Installations techniques	(538)	(174)	477	(235)
Autres immobilisations corporelles	(19 137)	(4 178)	10 546	(12 769)
TOTAL AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(22 118)	(5 780)	11 023	(16 875)

Note 3 Immobilisations financières

1. Valeur brute

En milliers d'euros	Au 30.06.2020	Acquisitions/ entrées	Opération sur capital	Cessions/ sorties	Au 30.06.2021
Titres consolidés	12 898 484	213 570	1 815	-	13 113 869
Titres non consolidés	10 695	200	11	(80)	10 826
Autres participations	640	-	-	-	640
Avances sur titres	-	-	-	-	-
Participations	12 909 819	213 770	1 826	(80)	13 125 335
Créances rattachées à des participations	257 055	282		(203 801)	53 536
Dépôts et cautionnements	6 692	-		(2 701)	3 991
Contrat de liquidité	5 258	-		(1)	5 257
Actions propres	555 252	-		(555 252)	-
TOTAL	13 734 076	214 051	1 826	(761 835)	13 188 119

La variation du poste Titres consolidés provient principalement de la création de Pernod Ricard International Finance pour 213 millions d'euros.

La variation du poste Titres non consolidés est expliquée par la création des Lina 25 à 29, par l'augmentation du capital de Lina 8 et la cession de Lina 21 à Pernod Ricard France.

La diminution du poste actions propres provient de l'annulation des titres (cf Note 8 - *Capitaux propres*) pour 525 millions d'euros

et du transfert en valeurs mobilières de placements pour 30 millions d'euros.

Conformément à l'article L. 225-210 du Code de commerce, Pernod Ricard SA dispose de réserves au passif de son bilan, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède pour un montant de 126 millions d'euros en valeurs mobilières de placements.

2. Provisions

En milliers d'euros	Au 30.06.2020	Dotations	Reprises	Au 30.06.2021
Titres consolidés ⁽¹⁾	(129 916)	(35 758)	-	(165 674)
Titres non consolidés	(5 702)	-	-	(5 702)
Autres participations	(640)	-	-	(640)
Avance sur titres	-	-	0	-
Participations	(136 258)	(35 757)	0	(172 016)
Actions propres	(1 090)	-	1 090	-
TOTAL	(137 348)	(35 757)	1 090	(172 016)

(1) La variation de la provision sur titres consolidés correspond aux dotations sur les titres de House of Campbell pour 35 millions d'euros.

Note 4 États des échéances des créances et des dettes

1. Créances

En milliers d'euros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	53 536	11 120	42 416
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	9 248	5 257	3 991
Créances et autres immobilisations financières	62 784	16 377	46 407
Actif circulant hors VMP/disponibilités	1 375 251	361 139	1 014 113
Charges constatées d'avance	6 218	6 218	-
TOTAL	1 444 253	383 734	1 060 520

2. Dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires (cf Note 12 - <i>Emprunts obligataires</i>)	7 205 692	62 390	4 428 055	2 715 247
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	80	80	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 218	148 218	-	-
Dettes fiscales et sociales	62 721	62 721	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes ⁽¹⁾	1 065 925	1 065 925	-	-
Produits constatés d'avance	18 989	18 989	-	-
TOTAL	8 501 625	1 358 323	4 428 055	2 715 247

(1) Principalement compte courant intragroupe pour 667 millions d'euros et dividendes à payer pour 346 millions d'euros.

Note 5 Valeurs mobilières de placement

<i>En milliers d'euros ou en quantités d'actions Pernod Ricard</i>	Au 30.06.2020		Acquisitions ⁽¹⁾		Opération sur capital		Reclassement		Levée/cession ⁽²⁾		Au 30.06.2021	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Valeur brute	975 404	113 187	437 152	60 082	-	-	-	-	(447 073)	(46 584)	965 483	126 686
Dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE	975 404	113 187	437 152	60 082	-	-	-	-	(447 073)	(46 584)	965 483	126 686

(1) Dont 29 millions d'euros liés au plan 2017 et 31 millions d'euros liés au plan 2020.

(2) Dont (4) millions d'euros de levées de stock-options (plan 2015), (37) millions d'euros d'attribution définitive d'actions gratuites (plans 2016) et (4) millions d'euros de levées de stock-options (plan 2016).

Note 6 Comptes de régularisation actif

<i>En milliers d'euros</i>	Au 30.06.2020	Augmentations	Diminutions	Au 30.06.2021
Charges constatées d'avance	2 433	3 785	-	6 218
Primes de remboursement des obligations	28 745	-	(4 325)	24 420
Écart de conversion – Actif ⁽¹⁾	552 960	182 637	(552 960)	182 637
TOTAL	584 138	186 422	(557 285)	213 275

(1) L'écart de conversion – Actif de 183 millions d'euros au 30 juin 2021 est principalement lié à la réévaluation des actifs et passifs au cours euro/dollar américain de clôture du 30 juin 2021.

Note 7 Composition du capital social

Au 30 juin 2021, le capital social se compose de 261 876 560 actions d'une valeur unitaire de 1,55 euro pour un montant total de 405 908 668 euros.

La Société a procédé en juillet 2020 à une réduction de capital par l'annulation de 3 545 032 actions, précédemment autodétenues et notamment acquises dans le cadre de l'exécution du programme de rachat d'actions de la Société.

Note 8 Capitaux propres

En milliers d'euros	Au 30.06.2020	Affectation du résultat	Annulation de titres suite au rachat	Distribution de dividendes	Résultat 2021	Au 30.06.2021
Capital	411 403	-	(5 494)	-	-	405 909
Primes d'émission, de fusion et d'apport	3 039 030	-	-	-	-	3 039 030
Réserves légales	41 140	-	-	-	-	41 140
Réserves réglementées	179 559	-	-	-	-	179 559
Autres réserves	195 013	-	(195 013)	-	-	-
Report à nouveau	1 768 851	1 177 954	(324 045)	(693 981)	-	1 928 778
Résultat de l'exercice	1 177 954	(1 177 954)	-	-	657 286	657 286
Acompte sur dividendes à verser ⁽¹⁾	(307 595)	-	-	(39 389)	-	(346 984)
TOTAL	6 505 355	-	(524 552)	(733 370)	657 286	5 904 718

(1) Le Conseil d'Administration d'avril 2021 a décidé de verser un acompte sur dividende de 1,33 euro par action au titre de l'exercice 2020/21, soit un montant total de 347 millions d'euros. Cet acompte a été mis en paiement le 9 juillet 2021.

Note 9 Provisions

En milliers d'euros	Au 30.06.2020	Augmentations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 30.06.2021
Provisions pour risques et charges					
Provision pour pertes de change	129 284	96 652	-	(129 284)	96 652
Autres provisions pour risques ⁽¹⁾	257 492	119 525	(11 462)	(110 313)	255 242
Provision pour engagements de retraite et assimilés	50 859	13 761	-	(1 175)	63 445
TOTAL 1	437 635	229 938	(11 462)	(240 772)	415 339
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations financières ⁽²⁾	137 348	35 758	(1 090)	-	172 016
Sur créances clients	6 753	-	(626)	-	6 127
Sur autres créances	3 168	(166)	-	-	3 003
Sur valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-
TOTAL 2	147 269	35 591	(1 716)	-	181 145
TOTAL GÉNÉRAL	584 902	265 529	(13 178)	(240 772)	596 483

(1) Variations due aux provisions sur plans d'attribution d'actions gratuites pour (7) millions d'euros.

(2) Variations liées aux dotations sur dépréciation des titres de participation.

Provisions pour risques et charges

Provision pour pertes de change

La provision pour pertes de change de 96 millions d'euros au 30 juin 2021 est composée de la perte de change latente sur les créances et dettes en dollar américain non couvertes.

Autres provisions pour risques

Les autres provisions pour risques correspondent à :

- des provisions pour risques et charges liées à l'intégration fiscale d'un montant de 132 millions d'euros ;
- des provisions diverses pour 122 millions d'euros.

Provision pour engagements de retraite et assimilés

Description et comptabilisation des engagements

Les engagements de Pernod Ricard SA se composent :

- d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (indemnités de départ à la retraite, frais médicaux, etc.) ;
- d'avantages long terme, pendant l'emploi, consentis aux employés.

La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Détermination de l'engagement net à provisionner

L'obligation actuelle de Pernod Ricard SA est égale à la différence, pour chaque régime, entre la valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel et la valeur des actifs versés sur des fonds spécialisés pour les financer.

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). Le calcul est effectué à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Le calcul implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (principalement augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, et espérance de vie).

Au 30 juin 2021, le montant total des engagements s'élève à 63 millions d'euros. Ces engagements sont entièrement provisionnés.

À titre indicatif, le taux d'inflation retenu lors de l'évaluation au 30 juin 2021 est de 1,75 % et le taux d'actualisation est de 0,75 %.

Les actifs de couverture sont évalués à leur valeur de marché à chaque clôture.

Traitement des écarts actuariels

Des écarts actuariels se créent essentiellement lorsque les estimations diffèrent de la réalité ou lorsqu'il y a des modifications des hypothèses actuarielles long terme (par exemple : taux d'actualisation, taux d'évolution des salaires, etc.).

La Société applique depuis l'exercice clos au 30 juin 2014, l'option prévue par la recommandation 2013-02, qui prévoit de comptabiliser la totalité des engagements de retraite.

Éléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires ;
- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année ;
- le produit correspondant au rendement prévu des actifs évalué en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements ;
- la charge ou le produit correspondant aux écarts actuariels ;
- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;
- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

Note 10 Comptes de régularisation passif

En milliers d'euros	Au 30.06.2020	Augmentations	Diminutions	Au 30.06.2021
Produits constatés d'avance	21 719	-	(2 730)	18 989
Écart de conversion – Passif ⁽¹⁾	468 419	124 000	(468 419)	124 000
TOTAL	490 138	124 000	(471 149)	142 989

(1) L'écart de conversion – Passif de 124 millions d'euros au 30 juin 2021 est principalement lié à la réévaluation des actifs et passifs au cours euro/dollar américain de clôture du 30 juin 2021.

Note 11 Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir

En milliers d'euros	30.06.2020	30.06.2021
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		
Créances rattachées à des participations	257 055	53 536
Créances clients et comptes rattachés	273 788	338 459
Autres créances	1 921 251	1 036 227
Disponibilités	630 753	93 029
TOTAL	3 082 847	1 521 251

Charges à payer

En milliers d'euros	30.06.2020	30.06.2021
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 483	148 218
Dettes fiscales et sociales	35 913	62 721
Autres dettes	348 628	1 065 925
TOTAL	480 024	1 276 864

Note 12 Emprunts obligataires

	Montant (en milliers d'USD)	Montant (en milliers d'euros)	Date d'échéance	Intérêts courus (en milliers d'euros)	Taux	Total (en milliers d'euros)
Emprunt obligataire du 29.09.2014		650 000	27.09.2024	10 482	Fixe	660 482
Emprunt obligataire USD du 07.04.2011	-	-	07.04.2021	-	Fixe	-
Emprunt obligataire USD du 25.10.2011	-	-	15.01.2022	-	Fixe	-
Emprunt obligataire USD du 12.01.2012	800 000	673 174	15.07.2022	13 199	Fixe	686 373
Emprunt obligataire USD du 12.01.2012	850 000	715 247	15.01.2042	18 148	Fixe	733 395
Emprunt obligataire du 28.09.2015		500 000	28.09.2023	7 089	Fixe	507 089
Emprunt obligataire du 24.10.2019		500 000	24.10.2023	-	Fixe	500 000
Emprunt obligataire USD PANDIOS du 26.01.2016	-	-	26.01.2021	-	Variable	-
Emprunt Obligataire 06.04.2020		1 000 000	07.04.2025	2 620	Fixe	1 002 620
Emprunt Obligataire 24.10.2019		500 000	25.10.2027	1 712	Fixe	501 712
Emprunt Obligataire 06.04.2020		1 000 000	08.04.2030	4 027	Fixe	1 004 027
Emprunt Obligataire 24.10.2019		500 000	24.10.2031	2 997	Fixe	502 997
Emprunt obligataire du 17.05.2016		600 000	18.05.2026	1 085	Fixe	601 085
Emprunt obligataire USD du 08.06.2016	600 000	504 881	08.06.2026	1 031	Fixe	505 912
TOTAL		7 143 302		62 390		7 205 692

Pernod Ricard a procédé au remboursement de trois emprunts obligataires pour un montant total de 2 201 millions de dollars américains au cours de l'exercice.

Note 13 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Crédit syndiqué

Pernod Ricard SA a conclu, le 14 juin 2017, un nouveau Contrat de Crédit Renouvelable multidevisé d'un montant de 2,5 milliards d'euros, pour une durée de cinq ans. Le nouveau contrat a permis de refinancer en totalité le crédit syndiqué mis en place en avril 2012.

Le 26 avril 2019, en accord avec la clause 6.1.6 du contrat, la date de maturité a été prolongée d'un an et est donc portée à la date du 14 juin 2024.

Au 30 juin 2021, aucun tirage n'a été effectué par Pernod Ricard SA.

Emprunt bilatéral

Pernod Ricard SA a conclu, le 23 mars 2020, un emprunt bilatéral d'un montant de 600 millions d'euros, pour une durée d'un an avec une clause d'extension possible d'un an.

Un amendement a été signé en date du 8 avril 2020, puis du 12 février 2021 afin d'étendre la maturité de cette ligne d'un an soit au 23 mars 2022.

Au 30 juin 2021, aucun tirage n'a été effectué par Pernod Ricard SA.

Note 14 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Total	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	526 637	638 093	(111 456)
Impôt et retenue à la source	(735)		
Impôt intégration fiscale	131 384		
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	657 286		

Dans le cadre de l'intégration fiscale, le déficit reportable (en base) du groupe d'intégration fiscale Pernod Ricard s'élève à (185) millions d'euros.

Note 15 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires

En milliers d'euros	Montant d'impôt
ACCROISSEMENTS	NÉANT
Organic et autres	224
Autres provisions pour risque	-
Provision pour engagements de retraite et indemnités de départ à la retraite	27 270
ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	27 494

Le taux d'imposition retenu est de 28,41 % à court terme et 25,83 % à long terme.

Note 16 Rémunérations

Les rémunérations allouées aux organes de Direction et d'Administration sont de 2 404 293 euros.

Rémunérations ⁽¹⁾ versées aux Administrateurs	1 007 293 euros
Rémunérations ⁽¹⁾ versées aux Président-Directeur Général	1 397 000 euros

(1) fixe et variable

Note 17 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se sont élevés à 319 millions d'euros sur l'exercice 2020/21 contre 240 millions d'euros sur l'exercice 2019/20. Ils sont principalement composés de refacturations de frais généraux aux filiales du Groupe pour 288 millions d'euros de chiffre d'affaires, de redevances pour 19 millions d'euros et de reprises sur provisions de 11 millions d'euros.

La répartition du chiffre d'affaires de 288 millions d'euros est la suivante : 83 millions d'euros réalisé en France, et 205 millions d'euros réalisé à l'étranger.

Note 18 Charges et produits financiers

En milliers d'euros	30.06.2020	30.06.2021
Produits financiers de participations (cf Note 22 - Tableau des filiales et participations)	1 296 841	887 716
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Intérêts et produits assimilés	206 472	71 878
Reprises sur provisions et transferts de charges	325 997	241 982
Différences positives de change	70 042	254 816
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 899 351	1 456 392

En milliers d'euros	30.06.2020	30.06.2021
Dotations financières aux amortissements et provisions	(266 880)	(232 989)
Intérêts et charges assimilées	(391 945)	(219 485)
Différences négatives de change	(100 843)	(277 951)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	(759 668)	(730 425)

Note 19 Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	Montant au 30.06.2021
Résultat net sur opérations de gestion	(105 661)
Résultat net sur opérations en capital	3
Dotations et reprises sur provisions et transferts de charges	(5 798)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(111 456)

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2021 constitue une charge de 111 millions d'euros liée principalement à des dotations nettes de provisions pour risques et charges pour 15 millions d'euros et des autres produits et charges non courants pour 90 millions d'euros.

Note 20 Engagements hors bilan

Cautions accordées

Engagements donnés

En milliers d'euros	Montant
Cautions concernant les filiales	54
Locations autres	752
Loyers	127 922
TOTAL	128 728

Les engagements donnés incluent notamment des garanties accordées relatives à des emprunts, à des titres négociables à court terme et au crédit syndiqué.

Instruments dérivés

Couverture chez Pernod Ricard SA	Nominal (en milliers d'USD)	Juste valeur au 30.06.2021 (en milliers d'euros)
Swaps de taux	800 000	21 821
Swaps de change	998 000	75 625
TOTAL	1 798 000	97 446

Les couvertures de taux servent à couvrir la dette externe ou interne à taux fixe de Pernod Ricard SA et se décomposent au 30 juin 2021 comme ci-dessous :

Couverture de taux USD	Échéance	Assiette nette (en milliers d'USD)
Swap de taux	Juillet 2022	600 000
Swap de taux	Juin 2026	100 000
Swap de taux	Juin 2026	100 000

Couverture de change	Échéance	Base (en milliers d'USD)
Swap de change	Décembre 2022	800 000
Swap de change	Décembre 2022	400 000
Swap de change	Juillet 2022	(202 000)
SWAPS DE CHANGE		2 998 000
Actifs financiers		1 227 029
Passifs financiers		(2 288 477)
TOTAL		(63 448)

Des *swaps* de change couvrent des dettes et créances en devises. La position résiduelle en dollar américain s'élève à (63) millions de dollars américains au 30 juin 2021.

Autres

Pernod Ricard SA a garanti aux fonds de pension Allied Domecq les contributions dont sont redevables Allied Domecq Holdings Ltd et ses filiales.

Pernod Ricard SA, dans le cadre de la section 357 du *Companies Act, 2014 (Republic of Ireland)*, a garanti irrévocablement les passifs, au titre de l'exercice 2019/20 des filiales suivantes: Irish Distillers Group Unlimited, Irish Distillers Ltd, Irish Distillers International Ltd, Smithfield Holdings Ltd, Ermine Ltd, Proudlen Liqueurs Ltd, Ind Coope Holding Ltd, The West Coast Cooler Co. Ltd, Comrie Ltd and Eight Degrees Brewing Company Ltd.

Pernod Ricard SA garantit à Corby Distilleries Ltd le paiement de passifs qui lui seraient dus par les filiales du Groupe concernées par le contrat de représentation des marques du Groupe sur le territoire canadien signé le 29 septembre 2006.

Pernod Ricard SA a délivré au profit des Administrateurs de Goal Acquisitions (Siège) Limited une lettre de confort aux termes de laquelle le Groupe s'engage à apporter son soutien financier afin de permettre à Goal Acquisitions (Siège) Limited d'honorer ses dettes courantes à court terme intragroupe.

Note 21 Effectif moyen au 30 juin 2021

	Personnel salarié	Personnel intérimaires (tous motifs confondus)
Cadres ⁽¹⁾	450	2
Agents de maîtrise et techniciens	46	1
Employés	2	-
EFFECTIF MOYEN	498	
Contrats alternants	23	-

(1) Dont 98 salariés expatriés.

Note 22 Tableau des filiales et participations au 30 juin 2021

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote- part du capital (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts	Cautions et aval	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Pernod Ricard SA										
AGROS ⁽¹⁾ Ul. Chalubinskiego 8 00-613 Varsovie (Pologne)										
	-	194 800	100 %	122 008	122 008	-	-	-	-	-
House of Campbell Limited ⁽²⁾ 111/113 Renfrew Road Paisley, PA3 4DY (Écosse)										
	8 329	77 655	100 %	40 538	4 781	-	-	-	-	-
Geo G Sandeman Sons & Co Ltd ⁽³⁾ 400 Capability Green Luton Beds LU1 3AE (Angleterre)										
	-	14 835	30 %	9 180	4 150	-	-	1 020	0	-
Pernod Ricard France SA Les Docks, 10, place de la Joliette 13002 Marseille										
	94 000	225 132	100 %	162 171	162 171	0	-	782 196	62 276	19 670
Pernod Ricard Asia SAS 5, cours Paul Ricard 75008 Paris										
	4 512	214 822	100 %	42 457	42 457	-	-	-	39 659	249 000
Pernod Ricard Central and South America 5, cours Paul Ricard 75008 Paris										
	52 198	17 761	100 %	210 153	86 802	-	-	-	6 454	-
Pernod Ricard Europe Middle East Africa 5, cours Paul Ricard 75008 Paris										
	40 000	368 315	100 %	36 407	36 407	0	-	14 578	188 354	400 000
Pernod Ricard North America SAS 5, cours Paul Ricard 75008 Paris										
	39 398	42 805	100 %	126 735	123 418	-	-	-	(2 691)	-
Pernod Ricard Finance SA 5, cours Paul Ricard 75008 Paris										
	232 000	394 639	100 %	238 681	238 681	-	-	0	(33 263)	-
Pernod Ricard International Finance LLC 21 Little Falls Drive Wilmington, Delaware 19808										
	210 367	210 367	100 %	213 530	213 530	-	-	0	0	-
Pernod Ricard Pacific Holdings ⁽⁴⁾ 167 Fullarton Road Dulwich SA 5065 (Australie)										
	135 860	101 025	100 %	151 789	151 789	-	-	353 632	(4 373)	-
Lina 3 5, cours Paul Ricard 75008 Paris										
	819 730	16 396 063	100 %	11 690 953	11 690 953	-	-	-	(8 463)	-
Lina 5 5, cours Paul Ricard 75008 Paris										
	30 640	571 935	100 %	30 631	30 631	-	-	-	(49)	-
Yerevan Brandy Company ⁽⁵⁾ 2, Admiral Isakov Avenue, Yerevan 375092, (République d'Arménie)										
	19 437	146 465	100 %	27 856	27 856	-	-	-	3 972	3 773
Havana Club Holding										
	7 842	(5 436)	50 %	5 592	5 592	-	-	-	(7 151)	-
TOTAL 1				13 108 680	12 941 225				246 267	752 854
Filiales :										
Françaises				10 689	7 774					
Étrangères				5 091	4 129	134 821				
Participations :										
Françaises				215	192	41				
Étrangères				660	1					
TOTAL 2				16 655	12 096	134 862				
TOTAL 1 + 2				13 125 335	12 953 320	887 716				

(1) Les cours de change AGROS correspondent au taux en date de 30.06.2021.

(2) Les informations relatives aux comptes de House of Campbell Limited sont au 30.06.2021.

(3) Les informations relatives aux comptes de Geo G Sandeman Sons & Co Ltd sont au 31.12.2020.

(4) Les informations relatives aux comptes de Pernod Ricard Pacific Holdings sont au 30.06.2020.

(5) Les informations relatives aux comptes de Yerevan Brandy Company sont au 30.06.2020.

Note 23 Crédit d'impôt

Pernod Ricard SA bénéficie d'un crédit d'impôt recherche pour 679 570 euros, d'un crédit d'impôt mécénat pour 1 201 912 euros et d'un crédit d'impôt famille pour 306 793 euros.

Note 24 Événements post-clôture

Nous n'avons pas connaissance d'événements post-clôture.

7.6 Autres éléments relatifs aux états financiers

Les comptes sociaux détaillés dans les pages précédentes sont ceux de Pernod Ricard SA et font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

Les éléments relatifs aux comptes sociaux présents dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sont intégrés dans les pages suivantes. Les sections sont :

- les autres éléments financiers :
 - dépenses et charges visées à l'article 223 *quater* du CGI,
 - la décomposition des dettes fournisseurs prévue par les articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce,

- les informations sur les délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce dans sa rédaction issue du décret n° 2015-1553 au 27 novembre 2015, mis en œuvre par arrêté du 6 avril 2016 ;

- les résultats financiers au cours des cinq derniers exercices ;
- le rappel des dividendes distribués au cours des cinq derniers exercices ;
- l'inventaire des valeurs mobilières.

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes est de 1 439 milliers d'euros.

Dépenses et charges visées à l'article 223 *quater* du CGI

Il est précisé que le montant global des dépenses et charges visées à l'article 223 *quater* du Code général des impôts et le montant de l'impôt applicable en raison de ces dépenses et charges s'élèvent à :

En euros	Au 30.06.2021
Dépenses et charges	272 940
Impôt correspondant	87 395

Délais de paiement fournisseurs

Conformément à la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et aux articles consécutifs L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture du solde des dettes de Pernod Ricard SA à l'égard des fournisseurs est la suivante :

En euros TTC	Au 30.06.2021
Dettes fournisseurs non échues	71 336 124
À 30 jours	7 356 898
Entre 30 et 45 jours	60 497 342
Au-delà de 45 jours	3 481 883
Dettes fournisseurs échues	4 977 182
Comptabilisées et non réglées (A)	21 304
Factures Groupe	4 921 479
Litiges comptabilisés	34 398

Conformément à l'article D.441-4 du Code de commerce dans sa rédaction issue du décret n° 2015-1553 au 27 novembre 2015, mis en œuvre par arrêté du 6 avril 2016, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs sont les suivantes :

<i>En euros</i>	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1	2	-	-	-	3
Montant total des factures concernées HT	73	21 231	-	-	-	21 304
En pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	-	-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	10	12	2	3	16	43
Montant total HT des factures exclues	106 336	69 654	7 900	921	78 713	263 525
(C) Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards (article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
☒ Délais contractuels (45 jours fin de mois, 30 jours fin de mois ou 15 jours date de facture)						
☐ Délais légaux						

Délais de paiement créances clients

Les créances de la Société n'étant composées que de créances vis-à-vis des sociétés du Groupe, certaines informations requises par l'article D. 441-4 du Code de commerce n'ont pas été présentées ci-après car jugées non pertinentes.

Ci-dessous, informations sur les créances clients :

<i>En euros TTC</i>	Au 30.06.2021
Créances clients non échues	247 300 794
Créances clients échues	47 757 374
TOTAL	295 058 168
<i>Dont créances litigieuses</i>	6 126 756

7.7 Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

En euros	30.06.2017	30.06.2018	30.06.2019	30.06.2020	30.06.2021
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	411 403 468	411 403 468	411 403 468	411 403 468	405 908 668
Nombre d'actions émises	265 421 592	265 421 592	265 421 592	265 421 592	261 876 560
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	147 044 350	154 976 030	179 569 040	204 799 992	288 181 244
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	926 378 106	432 466 377	221 535 314	966 689 347	557 958 295
Impôt sur les bénéfices	114 461 535	179 468 467	151 988 378	163 348 627	130 649 147
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	966 776 001	565 822 841	325 725 565	1 177 954 098	657 285 969
Montant des bénéfices distribués ⁽¹⁾	536 151 616	626 394 957	828 115 367	700 774 787	-
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	3,92	2,3	1,41	4,26	2,63
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	3,64	2,13	1,23	4,44	2,51
Dividende versé à chaque action ⁽¹⁾	2,02	2,36	3,12	2,66	-
Personnel					
Nombre de salariés	372	401	422	444	498
Montant de la masse salariale	52 442 536	64 087 417	70 178 837	60 952 594	82 640 089
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	22 389 498	29 981 592	30 963 383	26 104 626	35 041 823

(1) Le montant des dividendes 2021 sera connu définitivement à l'issue de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2021 – Dividendes ayant trait à l'exercice du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

7.8 Rappel des dividendes distribués au cours des cinq derniers exercices

Exercice En euros	Date de mise en paiement	Montant net	Montant global de l'exercice
2016/17	07.07.2017	0,94	
	22.11.2017	1,08	2,02
2017/18	06.07.2018	1,01	
	05.12.2018	1,35	2,36
2018/19	10.07.2019	1,18	
	27.11.2019	1,94	3,12
2019/20	10.07.2020	1,18	
	27.11.2020	1,48	2,66
2020/21	09.07.2021 ⁽¹⁾	1,33	

(1) Un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2020/21 a été versé le 9 juillet 2021. Le solde sera décidé par l'Assemblée Générale du 10 novembre 2021 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021.

7.9 Inventaire des valeurs mobilières

Valeurs françaises dont la valeur d'inventaire est supérieure à 100 000 euros

En euros

	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire nette
Lina 3	61 209 716	11 690 953 301
Lina 5	306 400	30 630 500
Pernod Ricard France	1 750 000	162 170 656
Pernod Ricard Asia SAS	2 785 000	42 457 051
Pernod Ricard Central and South America	691 596	86 801 700
Pernod Ricard Europe Middle Africa	1 000 000	36 407 284
Pernod Ricard Finance SA	29 000 000	238 680 987
Pernod Ricard North America SAS	4 377 500	123 417 557
Résidence de Cavalières	205 950	959 350
Lina 20	600	4 071 400
Créateurs de Convivialité Ventures	400	1 800 000
SOUS-TOTAL	101 326 762	12 418 349 786
Autres titres de sociétés françaises	201 544	1 134 767
Participations dans les sociétés étrangères non cotées en Bourse	25 705 455	533 834 785
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES AU 30.06.2021	127 233 761	12 953 319 338

DocuSigned by:

09D9CE3B855C46D...



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 405 908 668,00 EUROS
5 Cours Paul Ricard – 75008 PARIS
582 041 943 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 10 NOVEMBRE 2021

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de Pernod Ricard du 10 novembre 2021, il a été extrait ce qui suit :

.../...

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2021.
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2021.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021 et fixation du dividende.

.../...

27. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales requises.

.../...

Première résolution (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2021*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2021, ainsi que du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2021, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net comptable d'un montant de 657 285 968,52 euros.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts s'est élevé à 272 940 euros au cours de l'exercice écoulé et que l'impôt supporté à raison de ces dépenses et charges s'élèvera à 87 395 euros.

Cette résolution est adoptée par 256 778 959 voix, contre 102 247 et 374 336 abstentions.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2021*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du Groupe conformément à l'article L. 233-26 du Code de commerce, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice

clos le 30 juin 2021 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Cette résolution est adoptée par 256 787 121 voix, contre 97 731 et 370 690 abstentions.

Troisième résolution (Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021 et fixation du dividende). —L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constate que le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2021 fait apparaître un bénéfice net de 657 285 968,52 euros.

Elle décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, d'affecter et de répartir ce bénéfice de la façon suivante :

Bénéfice	657 285 968,52 €
Affectation à la réserve légale	0 € ⁽¹⁾
Solde	657 285 968,52 €
Report à nouveau antérieur	1 928 778 169,57 €
Bénéfice distribuable	2 586 064 138,09 €
Dividende distribué	817 054 867,2 €
Solde affecté en report à nouveau	1 769 009 270,89 €

⁽¹⁾ Le montant de la réserve légale ayant atteint le seuil de 10 % du capital social.

Il est précisé qu'en cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 261 876 560 actions composant le capital social au 30 juin 2021, le montant global du dividende serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte de « Report à nouveau » serait déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

Il sera distribué à chacune des actions de la Société un dividende de 3,12 euros.

Un premier acompte sur dividende de 1,33 euro par action ayant été versé le 7 juillet 2021, le solde, soit 1,79 euro par action, sera détaché le 22 novembre 2021 (avec une *record date* le 23 novembre 2021) et mis en paiement le 24 novembre 2021.

L'Assemblée Générale décide que le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues ou à celles ayant fait l'objet d'une annulation à la date de détachement du coupon sera affecté au compte « Report à nouveau ».

Le montant distribué de 3,12 euros par action sera éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Les capitaux propres, après affectation du résultat de l'exercice, s'établissent à 5 434 646 875,3 euros.

Il est rappelé que le dividende versé au titre des trois exercices précédents a été de :

	2017/18	2018/19	2019/20
Nombre d'actions	265 421 592	265 421 592	261 876 560

Dividende par action (en euro)	2,36 ⁽¹⁾	3,12 ⁽¹⁾	2,66 ⁽¹⁾
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

⁽¹⁾ Montants éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée par 256 425 815 voix, contre 741 682 et 88 045 abstentions.

.../...

Vingt-septième résolution (Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales requises). — L'assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer, partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légales ou autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée par 257 195 039 voix, contre 8 534 et 98 199 abstentions.

.../...

DocuSigned by:

09D9CE3B855C46D...

Extrait certifié conforme à l'original

Alexandre RICARD

Président-Directeur Général

7.10 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

A l'Assemblée générale des Actionnaires de la société Pernod Ricard S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pernod Ricard S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Points clés de notre audit

Évaluation des titres de participation

(notes 1.3 et 3 de l'annexe aux comptes annuels)

Au 30 juin 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 12 953 millions d'euros, soit 87 % du total actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence et est comptabilisée en résultat financier. Comme indiqué dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité est estimée à partir de deux méthodes :

- La valeur d'entreprise des principaux titres est fondée sur la base de l'estimation la plus récente de la valeur de l'actif net réévalué, en identifiant les plus-values latentes sur les actifs détenus par les filiales, telles que les marques. L'actif net réévalué de ces entités est estimé sur la base de méthodes telles que les flux de trésorerie futurs actualisés.
- Pour les autres titres de participation, la valeur d'utilité est estimée sur la base de la quote-part de capitaux propres de la filiale que ces titres représentent.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres repose sur des modèles d'évaluation complexes pour les filiales détenant elles-mêmes de nombreuses filiales et requiert l'exercice du jugement de la direction (notamment sur les hypothèses de flux de trésorerie et la prise en compte de réévaluation d'actifs).

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, de la complexité des modèles utilisés et de leur sensibilité aux variations de données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Réponses apportées lors de notre audit

Nous avons pris connaissance des contrôles de la société sur le processus de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation. Nos autres travaux ont notamment consisté à :

- vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- obtenir et analyser les rapports d'experts externes à l'entité sur la valorisation de certains titres de participation ;
- comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données source par entité après prise en compte des résultats des travaux d'audit sur ces filiales ;
- tester par sondages l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

FORMAT DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-directeur-général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Pernod Ricard S.A. par l'Assemblée générale du 13 mai 2003 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 17 novembre 2016 pour le cabinet KPMG S.A.

Au 30 juin 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 18^e année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG S.A. dans la 5^e année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'UN AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 20 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA

Éric Ropert
Associé

Caroline Bruno-Diaz
Associée

Deloitte & Associés

Marc de Villartay
Associé

DocuSigned by:

09D9CE3B855C46D...